

VILLE DE SAINT GIRONS



DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2014

OBJECTIFS DU DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Le DOB est la première étape du cycle budgétaire annuel

Ce débat (*) a pour objectifs de permettre à l'assemblée délibérante :

- 1) d'être informée sur le contexte externe et sur la situation financière propre de la collectivité**
- 2) de discuter les orientations qui préfigurent les priorités affichées au budget primitif**

(*) Article L.2312-1 du CGCT : Obligatoire pour les communes de plus de 3500 habitants, 2 mois avant le Vote du budget Primitif

L'environnement externe

L'environnement externe et le rétablissement des comptes publics

Le contexte national et international, est toujours frappé par la crise, mais affiche des signes de reprise.

La réduction de la dette publique, indispensable pour assurer une stabilité à long terme en sortie de crise, est une réalité contraignante pour la confection d'un budget territorial.

1- La situation macro-économique : un contexte économique fragile, des prévisions de reprise en fin d'année

Les remous dans la zone Euro et le ralentissement de la croissance mondiale ont fait marquer le pas à l'économie française en 2011, et l'année 2013 reste difficile, même si des indicateurs de conjoncture laissent penser à une reprise pour cette fin d'année

Une prévision de croissance :

+ 0,9% du PIB pour 2014 (+ 1,7% en 2015 et +2% en 2016 et 2017)

+ 0,1% du PIB en 2013 **(voire 0,2% ou 0,3% si l'amorce de reprise au dernier trimestre 2013 est confirmée).**

Une prévision d'inflation hors tabac :

+ 1,3% en 2014,

+ 0,8% en 2013

Le déficit public :

- 4,9 % du PIB en 2012.

- 4,1% prévision pour 2013.

- **3,6% en 2014 (Prévision PLF 2014; l'objectif qui découle des critères de Maastricht est fixé à 3%, et prévu pour 2015)**

La dette publique : une évolution favorable de la politique de l'Etat qui nécessite néanmoins un effort maintenu de réduction des dépenses et d'augmentation des recettes

	2009	2010	2011	2012	2013
Dette Publique (Md€) fin 2° trimestre	1428	1591	1692	1833	1912
% PIB	73,9	82,9	86,1	90,2	93,4
Evolution / % PIB		12	4	5	4
Déficit en % PIB	7,5	7,1	5,2	4,9	4,1
Intérêts dette (Md€)	47,5	50,7	55,5	55,1	55,6
Impot Revenu brut (Mde)	59,4	54,7	58,2	65,3	77,3
Intérêts dette / prélèvements obligatoires (%)	0,80	0,93	0,95	0,84	0,72
Critères Maastricht	% PIB <60				
	Intérêts dette <10% des prélèvements obligatoires				

Il est important de noter l'évolution favorable des ratios d'évolution de la dette par rapport au PIB et de celui des intérêts de la dette par rapport à l'impôt sur le revenu qui avait atteint des taux très élevés. **Malgré tout, l'effort (de diminution des dépenses et de contribution des collectivités à l'apurement de la dette) doit être absolument maintenu, car en volume, celle-ci continue de progresser, malgré un infléchissement notable.**

La Cour des Comptes (rejointe cette année par Standard and Poors), estime à fin 2012, que la Maitrise des dépenses de personnel de l'Etat (le facteur le plus limitant du budget de l'Etat) est en voie de maîtrise.

Les paris qui sous tendent les hypothèses de reprise de la croissance économique :

1. Favoriser la réponse à la demande mondiale (exportations), plutôt que le soutien à la demande interne; ce pari est basé sur la reprise américaine (+4,8% d'évolution de la demande mondiale entraînant +3,5% des exportations)
2. Reprise (+1,5%) des investissements des entreprises sous l'action du Pacte National Croissance et Compétitivité
3. Prévision +0,8% de la consommation ménages (due à l'amélioration du marché du travail : +90000 emplois en 2014 contre - 50000 en 2013)

L'environnement externe et le rétablissement des comptes publics (suite)

2 – La situation des finances locales : un contexte contraint

Le rapport 2012 de l'observatoire des finances locales montre que les dépenses des collectivités progressent plus vite que leurs recettes, et ce quels que soit la strate et le type de collectivité., pour lesquelles **l'effet ciseau** est désormais sensible à tous les niveaux.

Malgré une érosion sensible de l'épargne brute, et une diminution de 6%, 25% et 10% de l'Epargne nette respectivement pour les communes, régions et départements, le secteur local réalise 71% de l'investissement public en 2012.

Sur ce thème, il faut noter une restauration nette de l'offre de financement avec la disparition des produits structurés, l'intervention de la Banque Postale, de la CDC et de la BEI, et des **taux directeurs particulièrement bas**.

3– Le Budget 2014 de l'Etat : un rétablissement progressif des comptes de l'Etat

Depuis juin 2012, le gouvernement a adopté une **démarche volontariste de réduction des dépenses publiques** ayant pour objectif le **retour à l'équilibre structurel des finances publiques**.

Le solde public s'est ainsi amélioré mais reste encore plus élevé que les objectifs du gouvernement.

Aussi, le Projet de Loi de Finances pour 2014 de l'Etat **poursuit ses objectifs et renforce la contribution des collectivités**.

4– La participation des collectivités territoriales à l'effort de rétablissement des comptes publics : Le Pacte de Confiance et de Responsabilité entre l'Etat et les Collectivités Locales

- Diminution des concours financiers de l'Etat aux collectivités de 3% (**-1,5 Md€** en 2014 et **-1,5Md€** en 2015)
- Renforcement des dispositifs de compensation
- Accentuation de la péréquation « horizontale ».

De manière globale, les transferts financiers (hors fiscalité) aux collectivités passent de 71,3 milliards d'euros en 2013 à 70 milliards en 2014, l'enveloppe normée de 48,8 à 47,3 milliards (- 3,1 %) et la dotation globale de fonctionnement (DGF) de 41,5 à 40,1 milliards (- 3,3 %).

Ainsi, le bloc communal sera touché par cette réduction à hauteur de **840 millions d'euros** (70 % pour les communes et 30 % pour les intercommunalités) qui se calculeront sur la base de **0,87 % des Recettes Réelles de Fonctionnement**; les départements de 476 millions ; et les régions de 184 millions.

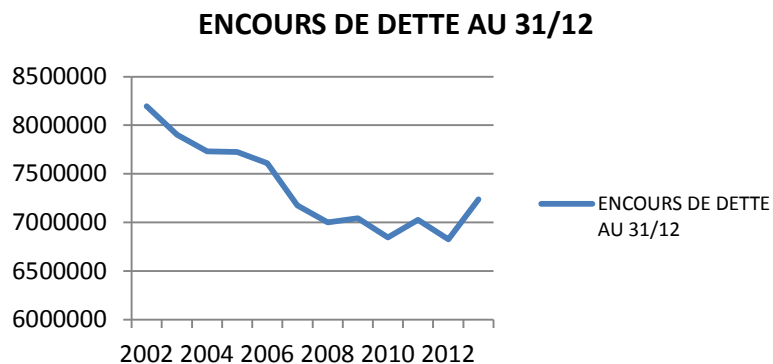
La baisse des dotations de l'Etat a aussi pour but clairement affiché (cf. rapports Cour des Comptes) de contraindre les collectivités sur leur masse salariale (optimisations, mutualisations).

La péréquation serait aussi augmentée avec 120 millions d'euros de ressources supplémentaires au sein de la dotation globale de fonctionnement, auquel s'ajoutera la montée en puissance du fonds de péréquation des ressources intercommunales (FPIC) qui passera de 360 millions d'euros en 2013 à 570 millions d'euros en 2014.

La situation des finances communales

L'ENCOURS DE LA DETTE

L'encours de la dette, comme la municipalité s'y est engagée, est bien maîtrisé depuis 2008



	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
ENCOURS DE DETTE AU 31/12 (k€)	7 176	7 001	7 044	6 846	7 025	6 827	7 236
ANNUITE DE LA DETTE (k€)	1 065	1 001	992	974	831		954
ENCOURS DETTE/HAB (€/hab)	1 061	1 035	1 041	1 012	1 038	1 009	1 070

Le risque de taux reste très bien maîtrisé grâce à une répartition équilibrée de l'encours de la dette (58% taux fixe avant intégration du dernier emprunt contracté – pour la première fois – auprès de la Banque Postale).

Le taux moyen de la dette de 2,87% dont 4,15 en moyenne sur emprunts à taux fixes et 1,15 (!) sur les emprunts à taux variables reflète la tendance favorable des taux directeurs, même si les emprunts à taux fixe pour le secteur public ont relever leurs taux depuis deux ans.

L'EVOLUTION DE L'EPARGNE

La tendance annoncée lors des budgets précédents se confirme, à savoir une épargne affectée par les baisses de dotations et l'impact toujours sensible, jusqu'en 2015 de la **masse salariale**, qui, au travers des effets de revalorisation et de GVT continue d'éroder l'épargne.

En effet, malgré une hausse des recettes réelle de fonctionnement estimée à près de 200 k€ en 2013, la hausse des dépenses réelles serait de l'ordre de 270 k€.

L'impact de la perte de recette de compensation TP Lédar est aujourd'hui absorbé, et l'inertie de la masse salariale contribue à majeure partie à influencer l'Épargne.

L'ensemble des leviers de maîtrise budgétaire restent, plus que jamais activés, et l'amorce de décrue à l'horizon 2015/2016, lié à la décrue de la masse salariale et de meilleures perspectives en terme de dotations d'Etat reste vraisemblable.

PERSPECTIVES FINANCIERES

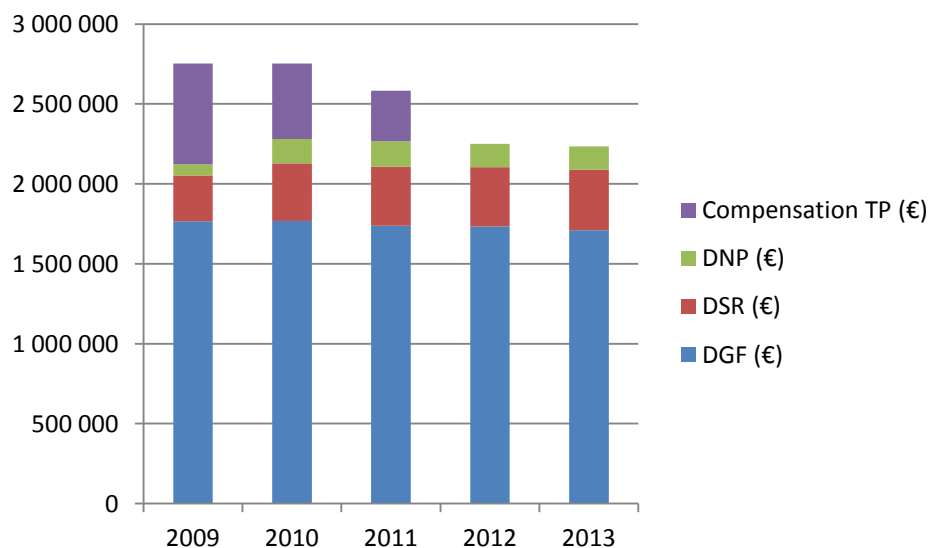
Les orientations budgétaires

Les orientations budgétaires en recettes de fonctionnement

LES DOTATIONS DE L'ETAT : DGF, DSR et DNP

Comme vu précédemment, les dotations de l'Etat baissent de 1,5 milliard d'euros comme annoncé depuis plusieurs mois mais en faisant porter l'essentiel de l'effort sur le bloc communal (1,5 milliard d'euros de baisse prévu aussi en 2015). L'impact se calculera à hauteur de 0,87 % des Recettes Réelles de Fonctionnement.

L'enveloppe normée s'élèvera à 50,5 milliards d'euros dont 40,1 milliards d'euros pour la seule DGF. Par contre, par volonté exprimée dans la LF 2014 d'augmenter la péréquation, DSR et DNP doivent augmenter de manière significative : DSR (+4 %) et Dotation nationale de péréquation (+ 1,3%).



La collectivité participe à l'effort global de redressement national. A la suite du gel de 2013, il est envisagé une baisse des dotations de 3 Milliards d'Euros sur les deux années suivantes (1,5 Milliards respectivement pour 2014 et 2015).

LA FISCALITE DIRECTE LOCALE ET LES AUTRES RECETTES

Deux facteurs interviennent dans l'hypothèse de croissance des bases fiscales

1. la revalorisation forfaitaire annuelle décidée par l'Etat en Loi de finance 2014 (+0,9% correspondant à l'inflation)

A savoir : La LFI 2014 devrait poser les principes et les modalités de révision des valeurs locatives des 46 millions de locaux d'habitation pour une application en 2018 ou 2019

2. la croissance physique des bases liées aux extensions et nouvelles constructions (Etude sur la révision des bases en cours)

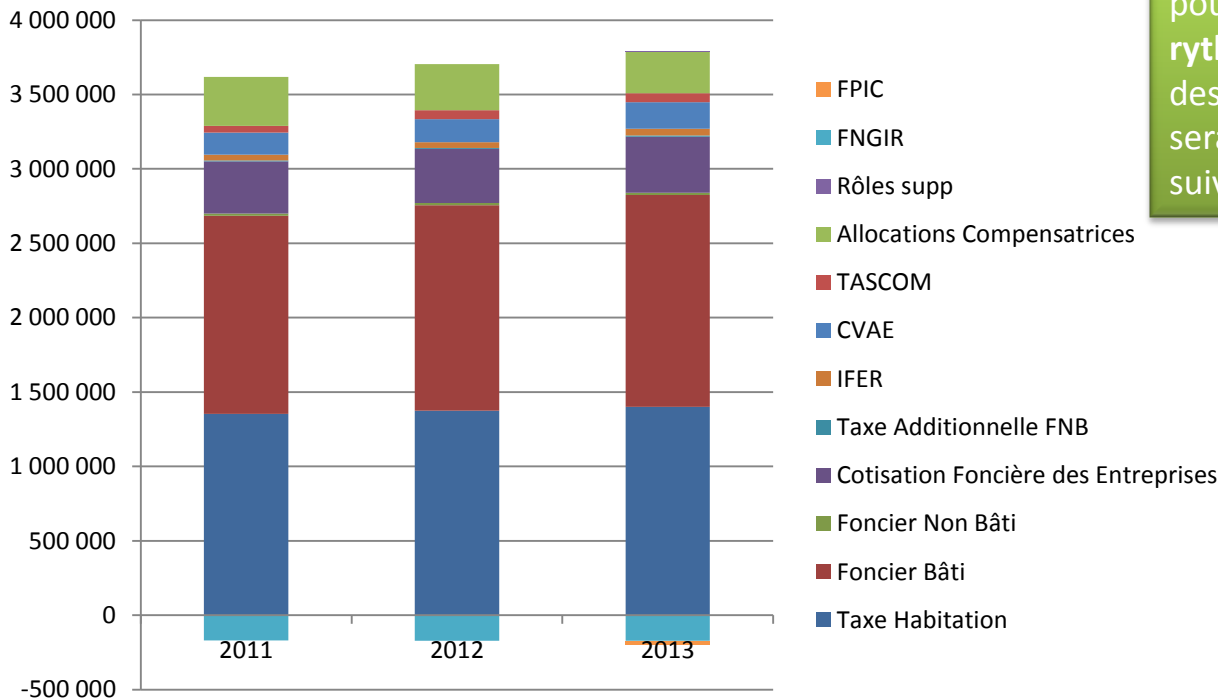
La commune maintient pour 2014 sa volonté de ne pas intervenir sur les taux d'imposition

LA FISCALITE DIRECTE LOCALE ET LES AUTRES PRODUITS

Les produits réels de la fiscalité locale et autres produits ou prélèvements, hors dotations principales ont évolué globalement de **1,8%** en analyse cumulée en 2013 par rapport à 2012.

Le FPIC a impacté le budget 2013 à hauteur de 24000 €.

Sa progression continue, mais la modification des critères d'attributaires/bénéficiaires, pourraient jouer en faveur de la collectivité. Son montant n'est pas connu à ce jour (cf. diapo suivante)



Le fond d'amorçage (50 €/élève) pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires générera le solde des recettes de l'année 2013-2014 et serait maintenu sur l'année scolaire suivante.

LA PEREQUATION RENFORCEE

Dans le contexte d'effort global demandé aux collectivités locales, les dotations de péréquation sont augmentées :

Le FPIC passe de 360 M€ en 2013 à 570 M€ en 2014 avec des règles de répartition et de versement quelque peu modifiées (*)

Les trois dotations augmentent aussi de manière significative : DSU (+4%), DSR (+4 %) et Dotation nationale de péréquation (+ 10 M€)

(*) Focus sur l'évolution des règles du FPIC entre 2013 et 2014

La poursuite de l'effort de péréquation au travers du FPIC et la modification des critères (Contributeur / attributaire) pourrait se traduire par une meilleure nouvelle pour la commune, aujourd'hui contributrice. En effet, la prise en compte du revenu par habitant dans le prélèvement, introduit à hauteur de 20 % en 2013, passera à 25 % l'an prochain et le seuil de l'effort fiscal pour être bénéficiaire évoluera de 0,75 à 0,85 (une centaine de communes ou groupements serait concernée), et pourrait encore augmenter par la suite.

LES TAXES PARAFISCALES

Parmi les taxes parafiscales, les leviers suivants sont disponibles : les Droits de Mutations à Titre Onéreux (DMTO -taxe sur ventes immobilières), la Taxe Finale sur la Consommation d'Electricité (TCFE), la Taxe Locale sur les Publicités et enseignes (TLPE), la Taxe sur les Logements Vacants, la Taxe sur les Friches Commerciales

Aujourd'hui, seules la **DMTO** et la TCFE (au taux maxi de 8%) sont en vigueur. A noter un **redémarrage de l'activité immobilière** qui se fait sentir sur le deuxième semestre 2013, qui *pourrait être source de recettes supplémentaires (DMTO)*.

Les deux leviers que constituent la TLPE et la Taxe sur les logements vacants pourraient être activés et générer ainsi des recettes complémentaires.

Celle de la **TLPE** est estimée à 50 k€/an et serait activée en 2014 pour une mise en œuvre possible en 2015 (Etude à lancer en 2014).

La Taxe sur les **logements vacants**, vise à inciter leur aménagement de ces derniers.

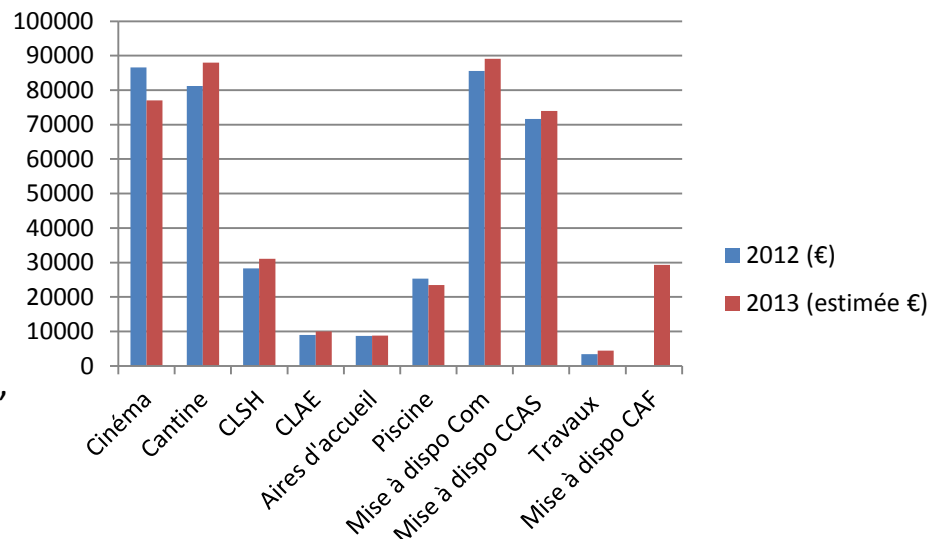
Cette taxe reste encore marginale sur le secteur, où le secteur de l'immobilier reste excédentaire en offres.

Néanmoins, la question des 600 logements vacants à St Girons pour 4300 logements reste d'actualité et méritera d'être traitée.

Les Recettes des services publics locaux

On ne peut, compte tenu de la tenue précoce du DOB 2014, que donner des indications des recettes des services publics locaux au travers des plus représentatifs. **La tendance est globalement au maintien**, voire à une légère hausse.

La tendance observée lors du DOB 2013, d'une évolution différenciée des produits des services, se poursuit (à la baisse pour la médiathèque et le cinéma, à la hausse pour les produits de la restauration scolaire, CLAE et CLSH).



La baisse nationale de la fréquentation des salles impacte à l'identique la commune (recettes non définitives, mais baisse de -15% estimée) contre une hausse nette et maintenue des activités périscolaires (estimés à +10% sur la cantine, +14% sur le CLSH, +10% sur l'ALAE).

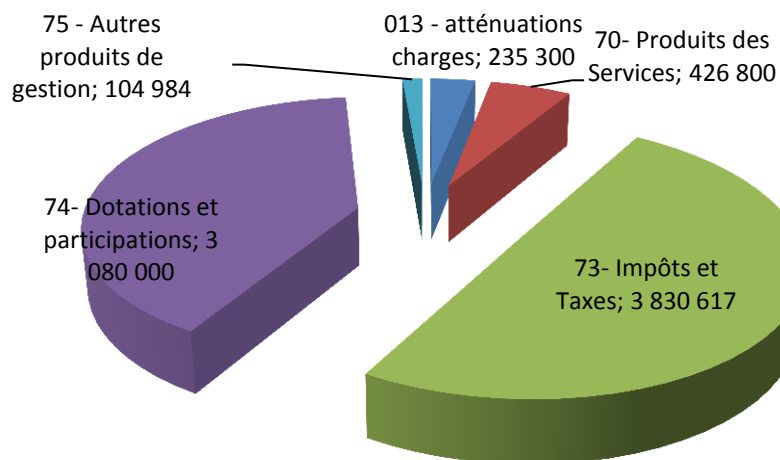
La révision des tarifs, la mise en place des forfaits et des préparations sur les activités périscolaires et la restauration sont encours et doivent être poursuivis en 2014 (prix plus cohérents et plus justes pour la population Saint Gironnaise par rapport au service rendu, moins d'impayés, d'imprévisions,...).

A noter que pour les temps TAP (temps périscolaire mis en place par la loi sur la refondation de l'école) la gratuité a été retenue pour 2013, et sera maintenue en 2014.

Les recettes piscine sont également en hausse cette année (+5%).

Les recettes des aires d'accueil sont pour leur part au même niveau que l'année précédente.

Les Recettes de fonctionnement en synthèse



Dotations = DGF-DSR-DNP
Produits fiscaux = TH,FB,FNB, CFE, CVAE, IFER,
TASCOM,TAFNB

Répartition des recettes en 2013 (estimée) – hors 002
(excédent et 042 opérations d'ordre)

Globalement, les recettes poursuivent leur tassement sur le paramètre des dotations, compensées par la hausse des recettes de fiscalité.

Nous avons déjà vu que l'inflexion de cette tendance ne peut être envisagée avant 2015/2016.

La commune maintient malgré ce contexte, son orientation de non relèvement des taux d'imposition locale pour 2013, poursuivant sa politique de Maîtrise des Dépenses.

Les orientations budgétaires en dépenses de fonctionnement

LES CHARGES PRINCIPALES

Les principaux postes sont le 012 (charges de personnel), le 011 (dépenses à caractère général), le 65 (subventions et participations).

La ligne de conduite, maintenue depuis le début du mandat, est celle, à service constant, de la stabilisation, voire de la diminution des charges.

L'effort reste maintenu en 2014, sur les même lignes que 2013:

- Mise en œuvre de marchés de fournitures, de transports
- Valorisation maximale des travaux en régie (diminution des prestations extérieures et plus de services rendus pour le même coût, en travaillant sur la valorisation du personnel par le management et la formation)
- Réflexions sur l'optimisation du patrimoine et la mise à disposition des salles et des équipements communaux
- Recherche et mise en œuvre de solutions de gestion avec objectifs de réduction très suivis des dépenses à caractère général

LES CHARGES A CARACTERE GENERAL ET DOTATIONS

Chapitre 011 (k€)	2010	2011	2012	2013 (estimé)
		1 461	1 415	
sans caisse écoles	1 401 020	4,31%	-3,20%	
		1 592	1 550	1578
avec caisse écoles	1 401 020	13,66%	-2,63%	+1,78%

Pour les **charges à caractère général**, la maîtrise reste assurée, malgré l'impact de hausse générale des coûts (notamment des énergies), qui conduit à une très légère hausse estimée en clôture à 1,8%.

L'objectif est celui d'une baisse pour 2014, avec la même dynamique qu'en 2013

L'intégralité du budget du **chapitre 65** est consommé (subventions et dotations) avec un niveau toujours globalement maintenu sur le mandat (il était de 764 652 € en 2009 et de 790 819€ en 2013 malgré l'impact du passage du Tour de France, et des adhésions au TAD et service gestion des rivières du SYCOSERP, ainsi que le paiement de soldes de facturations du SDCEA; exigible en dépense de fonctionnement depuis début 2013 contre investissement précédemment).

Environ **50 % de ce budget concerne les subventions aux associations**, et continue de dynamiser la vie de la cité.

En 2014, le Syndicat d'Audinac est transféré à l'Intercommunalité, et il n'y a aura pas de participation exceptionnelle à l'événement du Tour de France.

L'objectif 2014 est donc celui d'une baisse de l'ordre de 60 k€ sans affecter la vie de la cité (subventions aux associations)

LA MASSE SALARIALE

Objectif 2014 : L'année de la stabilisation de la Masse Salariale

2011 = 4 153 k€

2012 = 4 266 k€ = + 113 k€ soit + 2.71 %

2013 = 4 566 k€ prévus au budget, 4 505 k€ réalisés

En 2013, les facteurs de hausse

Les impacts des revalorisations indiciaires, retour d'un agent au service et impact du GVT, ainsi que la hausse des cotisations ont impacté comme prévu le budget, mais les marges de manœuvre prévue initialement ont pu être activées, et permettre ainsi des économies par rapport au budget inscrit. Notamment, la restructuration du fonctionnement CLSH par fusion avec les tickets sports a permis de mieux contrôler les recrutements saisonniers.

L'application de la journée de carence, et l'impact de certains départs en maladie ont également joué favorablement.

L'engagement de recourir au dispositif des Contrats d'Avenir a été respecté, ainsi que la mise en place de l'astreinte technique et de la participation employeur aux mutuelles prévoyance et santé.

En 2014, les perspectives

L'objectif 2014 est une inscription budgétaire à 4 575 k€, qui traduit l'inflexion attendue sur ce poste prépondérant.

Impact des revalorisations indiciaires des catégories C de 40000€ en 2014 et 32000 € en 2015 (la revalorisation du SMIG début 2014 pourrait générer des hausses non encore chiffrables)

Recrutement de 1 emploi avenir

GVT : impact prévu à hauteur de 3000 points d'indice en 2014 (22000€)

CNRACL : Hausse des cotisations : + 1.40 % de contributions patronales à la CNRACL + 35 000.€ en 2014

Les départs à la retraite doivent, malgré le contexte social difficile, commencer à se concrétiser en 2014.

Les agents , les chiffres

125 agents titulaires dont 124 en activité, 1 en congé parental, + 3 disponibilité, +8 contractuels (dont 4 en remplacement titulaires en maladie, ou temps partiel)

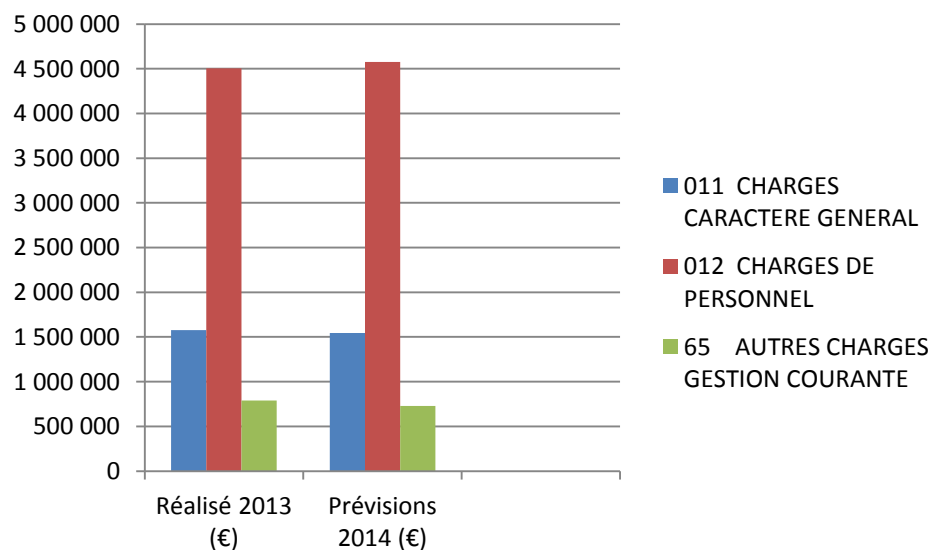
+3 CAE (1 entretien 1 en voirie , 1 en animation)

+5 emplois avenir(2 entretien , 2 voirie, 1 cantine)

Objectif diminution en nombre en cours

Les Dépenses de Fonctionnement en synthèse

	2012 (€)	Réalisé 2013 (€)	Ecart 2013/2012	Prévisions 2014 (€)
011 CHARGES CARACTERE GENERAL	1 580 060	1 577 808	-0,14	1 545 000
012 CHARGES DE PERSONNEL	4 265 789	4 505 613	5,62	4 576 000
65 AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	760 964	790 819	3,92	730 000
66 CHARGES FINANCIERES	278 088	197 144	-29,11	



L'objectif 2014, pour balancer la diminution des dotations, et compenser l'effet ciseau, est celui d'une dynamique renforcée de baisse des dépenses à caractère général (011), du maintien des subventions (mais baisse du 065 liée à la sortie d'Audinac), et d'une stabilisation de la masse salariale (effet « départs » non compensés en optimisant l'organisation. La possibilité de transférer en 2015 certains services au niveau d'une intercommunalité fusionnée amène également à réfléchir sur l'optimisation des locaux et des équipes.

Les orientations budgétaires en matière d'équipement communal

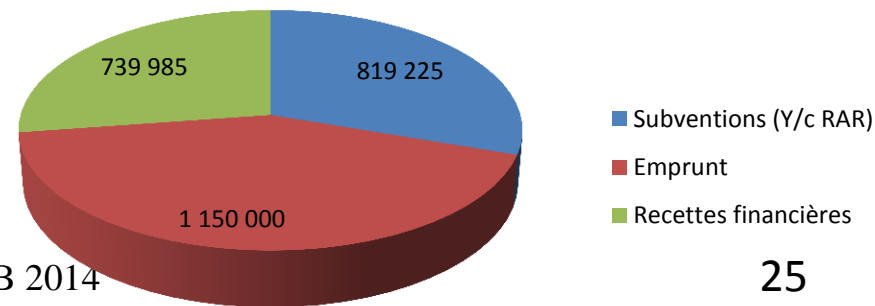
L'INVESTISSEMENT en 2013

- 1. Poursuite des travaux de gros entretien et de mise aux normes sur des bâtiments** (Hôtel de ville, écoles et notamment la création de sanitaires (Phase 1) à l'étage de l'école Saint ALARY, entretien des piliers du foirail, aménagement de l'ancienne gare, église de Saint-Girons , gros travaux d'aménagement du cimetière de Lédar)
- 2. Travaux sur les équipements sportifs** (remplacement du sol du gymnase CAMEL et mise aux normes du désenfumage, réhabilitation des gradins du stade L. Goueric)
- 3. Travaux de voirie et d'aménagements urbains** : Aménagement des trottoirs et stationnement sur le bd F. ARNAUD et autres secteurs, sécurisation du Bd. Foch, réalisation des 3° et 4° tranche du plan de revitalisation (réaménagement de la Pl. SENTEIN, de la rue J. PUJOL, de la rue Gambetta), élargissement-sécurisation et aménagement de l'avenue des Guérilleros Espagnols, en partenariat avec la commune de Saint Lizier
- 4. Acquisitions** (112 k€ pour 490 k€ prévus au BP) : La différence réside dans le report de l'achat du bâtiment CPAM (380 k€). L'effort de renouvellement des véhicules (remplacement camion peintres et acquisition d'un véhicule électrique, se poursuit)

Montant total investissements 2013 : 1446 k€ (70% d'exécution sans RAR)

En incluant les RAR 2012, le montant total réalisé sur 2013 se monte à 1704 k€, ce qui confirme l'effort très important d'investissement de la commune, sa participation au soutien de l'économie locale et sa démarche de transformation du visage de la ville.

	BP2013 (€)	Total réalisé et engagé (€)	Taux de réalisation
Chapitre 20 (Etudes et logiciels)	32 000	9 640	30%
Chapitre 204 (Subventions façades et CCAS)	45 000	10 217	23%
Chapitre 21- Matériel, mobilier, véhicules et immobilier	490 000	112 366	23%
Chapitre 23 - Immobilisations en cours (travaux)	1 507 000	1 313 979	87%
Total	2 074 000,00	1 446 201,26	70%



Les dépenses et recettes d'équipements : des perspectives prudentes, mais étudiées

Les années précédentes, y compris 2013, se sont traduites par **un effort soutenu en matière d'investissement**. **L'objectif 2014** est de partir sur une **programmation prudente**, afin de réduire les risques d'une érosion préjudiciable de l'Épargne.

Par ailleurs, **2014 est une année charnière** (élections communes et EPCI), de même que 2015 (élections territoriales), et il est important de rester prudent en matière d'attente de subventions. En effet, les contrats de projet Etat/Région se clôturent cette année.

Ainsi, s'il est envisagé de continuer à **privilégier l'investissement subventionné**, les sources seront réduites. L'investissement sera guidé pour cette année vers le **confortement du patrimoine voirie** associé à la **recherche d'économies de fonctionnements** (réfections de trottoirs, portions de rues, de nature à améliorer la sécurité et le confort des usagers, le meilleur écoulement pluvial et limiter les interventions de réparation / entretien). Sur le thème de l'environnement et de la salubrité, à noter la mise en route d'un programme de modernisation/réfection des sanitaires publics et des écoles.

L'achat du bâtiment « CPAM » fera partie des points forts du budget 2014.

Enfin, la rénovation des aires de jeux, et les **équipements évoqués dans le cadre du PEL** feront l'objet d'une attention particulière dès 2014.

Globalement, le budget *en investissement pour* 2014 se calerait, *en tant que budget de transition*, sur une diminution de l'ordre de 30 % par rapport aux années précédentes.

Prévisionnel d'enveloppe investissement 2014: 1 000 000 €

EN CONCLUSION

Dans un contexte encore très tendu au niveau macro-économique, et face à une réduction importante des dotations d'Etat, le budget 2014 se doit d'être prudentiel et encore plus optimisé.

L'objectif est de poursuivre les efforts de réduction des dépenses de fonctionnement, par la mise en œuvre de mesures d'organisation, de contrôle de gestion, et d'investissements encore plus efficaces, ainsi que la surveillance accrue des dépenses salariales par la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Le budget d'équipements sera volontairement limité, pour tenir compte de l'année charnière que sera 2014 qui incite à la prudence (incertitude sur les niveaux de subvention, et anticipation d'une érosion de l'Épargne).

Néanmoins, **il restera volontairement très correct** afin de **poursuivre le soutien de l'activité économique** *et la politique d'équipement dont notre ville a besoin*.

La priorité reste donnée à l'amélioration du cadre de vie, et du confort des usagers de la ville, et un focus sur les équipements sociaux-éducatifs, tout en privilégiant des investissements rentables (de nature à réduire les coûts de fonctionnement).

Enfin, 2014 sera également une année charnière dans le cadre de la préparation du projet **de fusion intercommunale à l'étude**, qui devrait aboutir en cas de concrétisation en 2015, au transfert de compétences et donc de services. L'impact ne pourra qu'être bénéfique pour la commune tant du point de vue d'une meilleure affectation des charges de centralité que de la mutualisation qui sera obligatoirement envisagée dans ce cadre.

DÉBAT PORTANT SUR LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES EXPOSÉES

LA MASSE SALARIALE

Évolution à la hausse de la masse salariale liée au déroulement de carrière des agents (GVT) et à la revalorisation indiciaire

Les agents , les chiffres

125 agents titulaires dont 124 en activité, 1 en congé parental, + 3 disponibilité, +8 contractuels (dont 4 en remplacement titulaires en maladie, ou temps partiel)

+3 CAE (1 entretien 1 en voirie , 1 en animation)

+5 emplois avenir(2 entretien , 2 voirie, 1 cantine)

Mouvements du personnel depuis le 01/03/2008

- 19 départs en retraite

- 1 départ par mutation

- 2 départs en disponibilité

- 4 titularisations de personnel en poste en contractuel (donc déjà existants sur le budget mais pas dans le tableau des effectifs titulaires)

- 4 titularisations du personnel du cinéma (anciennement ACS)

- 3 titularisations de 3 anciens de Lédar

- 5 recrutements directs

- 1 recrutement par voie de mutation

- 2 recrutement de contractuels

PAS D'ÉVOLUTION DE 2006 A 2012 EN NOMBRE